contemporains qui ont le plus contribué à la marche des idées et aux progrès des sciences et de l'industrie.

Notre ambition ne va pas au-delà. Jusqu'en 1876, M. Béchamp est resté attaché à sa chère faculté de Montpellier. L'Université catholique de Lille, jalouse de s'entourer d'hommes éminents, fut assez heureuse pour s'attacher ce savant, qui a trouvé des compensations à la situation qu'il quittait, dans le tendre et affectueux attachement de ses élèves.

L'an dernier, à la suite de conférences faites à Paris, sur sa théorie des microzymas, le professeur fut à son retour, de la part de cent cinquante étudiants, l'objet d'une manifestation significative, dont la presse a parlé, qui le toucha profondément et fit autant d'honneur à celui qui en était l'objet qu'à ceux qui l'avaient organisée.

Il serait certainement intéressant d'ajouter à cette étude quelques détails particuliers, de montrer l'homme sous le savant, de le faire voir dans son intérieur et dans ses préoccupations quotidiennes.

C'est au coin du foyer, aux heures de repos et d'abandon que j'aurais voulu le dessiner ; j'aurais aimé à connaître les excentricités, qu'à tort ou à raison, on prête aux savants; les petits côtés par lesquels ils se rapprochent de nous et dont, à cause de cela sans doute, nous sommes si friands ; mais dans cet ordre d'idées, je n'ai rien pu savoir.

JULES DUTHIL.

LA MORT DU PRINCE IMPÉRIAL

Le *Weekly Chronicle*, de San-Francisco, a publié, dans son numéro du 20 avril dernier, un article à sensation, reproduit par le *Figaro*, et qui attribue a des assassins de la Commune la mort du Prince Impérial.

Un médecin de San-Francisco (que le *Weekley Chronicle* ne nomme pas), fut un jour appelé auprès d'un jeune Français, dangereusement malade, nommé Philippe Berre, qui, sentant sa fin approcher, lui aurait fait la confession suivante :

« A la nouvelle du départ Prince Impérial pour le Zululand, les communards réfugiés à Londres décidèrent sa mort, et Philippe Berre fut chargé de l'assassiner.

» Berre partit accompagné de trois associés, les nommes Tonnelet et Valouski, aujourd'hui décédés, et un autre qui est encore vivant. Arrivés à Port-Natal, les conjurés prirent du service dans l'armée anglaise, guettant une occasion favorable à l'exécution de leur forfait.

» Les assassins apprirent un jour que le prince impérial devait faire une reconnaissance militaire; ils s'assurèrent le concours d'un Kaffir, dressèrent une embuscade sur les rives de l'Ityotyosi, attaquèrent le Prince et son escorte au moment du boute-selle, abattirent le fils de Napoléon III à coups de crosse de pistolet et l'achevèrent avec l'assagaie du Kaffir. »

Le *Pays* nous apporte, cette nuit, sur cette étrange histoire, les renseignements suivants :

A la suite de l'article du *Weekly-Chronicle*, de San-Francisco, qui relatait une légende étrange sur la mort du Prince Impérial, le *Figaro* a reçu la lettre suivante de M. le marquis de Bassano :

« Monsieur le rédacteur en chef,

» J'ai lu avec la plus grande attention l'article du *Weekly Chronicle*, de San-Francisco, que vous avez reproduit hier matin.

» Il paraît que ce n'est pas la première fois que se répand cette légende de l'assassinat du Prince Impérial. Mais je crois être en situation de vous dire que ce n'est absolument qu'une légende, qui ne supporte pas le moindre examen.

» Permettez-moi de vous rappeler que j'ai eu l'honneur d'accompagner Sa Majesté l'Impératrice dans son douloureux pèlerinage en Zoululand, que j'ai été témoin de l'interrogatoire que le général sir Evelyn Wood a fait subir à dix-huit zoulous qui faisaient partie de la troupe contre laquelle a si vaillamment combattu le Prince Impérial, et que plusieurs ont reconnu devant moi l'avoir frappé.

» On ne peut oublier que le Prince a lutté, suivant l'expression des Zoulous eux-mêmes, « comme un lion », et qu'il est tombé face à l'ennemi, frappé de 18 blessures, toutes à la poitrine. C'est pour honorer cette vaillance que, contrairement à leur coutume, les ennemis avaient laissé au prince les médailles qu'il portait attachées au cou.

» Je tiens, monsieur le rédacteur en chef, à opposer au récit, de tout point erroné, du *Weekly Chronicle*, ce souvenir d'événements malheureusement trop certains et en même temps si glorieux pour la mémoire du Prince Impérial.

» Veuillez, etc.

» H. DE BASSANO. »

« Paris, ce 13 mai 1882.

Les réserves que nous avions faites hier, en reproduisant le récit du journal américaine se trouvent aujourd'hui justifiées par la lettre de M. le marquis de Bassano; qui dément les faits rapportés par le *Weekly Chronicle*. M. de Bassano a plus que tout autre, par le douloureux pèlerinage qu'il rappelle lui-même le droit de parler avec autorité de la mort de notre Prince, — mort pleine de ténèbres, nous le répétons encore, et se prêtant à toutes les conjectures.

Le récit du journal américain nous avait paru vraisemblable; et il l'est si bien en effet, que nous donnons plus loin un article du journal socialiste, la *Bataille*, dans lequel M. Lissagaray raconte sous ce titre : *Comment nous le tuâmes*, — comment les communards tuèrent en réalité notre jeune Prince Impérial. Cet article confirme celui que nous avons donné hier.

On nous dira peut-être qu'il n'est qu'une mystification. Nous répondrons que c'est possible, — bien qu'elle soit d'un goût détestable.

Mais on nous accordera qu'il n'y aurait absolument rien de surprenant quelques assassins des otages eussent assassiné notre Prince.

Le *Citoyen* ne fait-il pas ce matin cet aveu :

« Après tout, si le fait est vrai, ce n'est pas notre parti qui se trouverait déshonoré d'avoir tranché de cette façon cette insipide question bonapartiste. »

Voici l'article de M. Lissagaray :

« Nous ne sommes pas de ceux qui se targuent avant les actes de leur énergie révolutionnaire; nous ne sommes pas non plus de ceux qui nient leurs audaces Le *Figaro* d'hier vient de révéler au monde que ce sont les réfugiés de la Commune à Londres qui ont tué le « Prince Impérial. » Tous les journaux du soir ont reproduit cette révélation, qui va faire le tour de l'Europe, et le journal le plus important du parti bonapartiste, le *Pays*, avec juste raison, demande « si enfin la lumière ne s'est pas faite, et si le dernier récit n'est pas le vrai. »

» Ce dernier récit — car il y en a eu deux ou trois d'apocryphes — est celui que le *Figaro* tient d'un communard mort récemment à San-Francisco. Ce communard s'appelle Philippe Bone. Il avait été délégué de Londres par les réfugiés de la Commune, avec les nommes Tonnelet, Valouski et un troisième compagnon dont il a refusé — et il a bien fait — de dire le nom, pour suivre en Afrique « le Prince impérial », avec mission de l'assassiner. Il partit d'Afrique, avec cet infortuné, comme dessinateur, pendant que ses complices entraient dans l'intendance et dans la cavalerie.

» Ayant été choisis par les réfugiés de Londres comme les plus habiles, ils parvinrent à lier des relations avec le futur Napoléon IV et avec un Zoulou ennemi du lieutenant Carey, que le gouvernement avait chargé de veiller sur le Prince. Les Zoulous qui ont surpris l'escorte du Prince n'étaient donc il faut le reconnaître, que ces quatre communards et le Zoulou ennemi de Carey. Le meurtre accompli, les communards suivent le Zoulou pour s'assurer son silence. Tonnelet et Valouski, oubliant leurs camarades de Londres, grisés par l'odeur de la poudre, se tirent tuer avec les Anglais quelques jours plus tard à Isandhla, le quatrième complice disparut.

» Voilà les faits que le *Figaro* révèle. Aujourd'hui que l'amnistie a rendu la France à tous les proscrits, aujourd'hui que le parti bonapartiste est quasi-éteint, eu du moins incapable d'exercer aucune vengeance, nous pouvons dire la vérité tout entière, au risque de faire bondir les âmes sensibles, et cette vérité, la voici : « Oui, c'est nous qui l'avons tué. »

» On pourra, si l'on veut, nous accuser de cynisme ; nous ne reculerons devant aucun détail.

» Quand nous, proscrits de la Commune, nous arrivâmes à Londres vers la fin de 1871, nous ne trouvâmes presque rien des millions accumulés par l'Internationale. Ils avaient passé, comme personne ne l'ignore, à provoquer et à soutenir l'insurrection du 18 mars. Chacun de nous dut se mettre au travail, ce qui était dur pour des gens qui avaient pillé pendant deux mois la Banque de France; mais peu à peu on finit par s'y faire et même par gagner sa vie. Puis on se groupa comme font les réfugiés, on organisa une caisse de secours mutuels, de propagande ensuite, enfin d'action. Et quand nous eûmes réuni une somme un peu ronde, nous décidâmes, en séance solennelle, de déléguer quelques-uns d'entre nous pour poignarder Napoléon III, afin de laisser le champ libre à M. Thiers, dont nous avions complètement oublié les peccadilles à notre égard.

» Napoléon III mourut avant que nous n'eussions pu aiguiser nos poignards Nous fûmes, disons le mot, découragés. Puis survinrent les divisions inévitables dans l'exil. L'affaire du 16 mai nous rapprocha. On comprit, on se dit que les intrigues du Prince Impérial broutillaient l'azur de M. de Mac Mahon, qui avait eu, il est vrai, la main un peu lourde avec nous, mais qui au fond voulait la République, puisqu'il en était le président et puisqu'on l'appelait Bayard. Nous nous cotisâmes de nouveau et nous dîmes : Balayons le nuage de Mâche-la-Honte : supprimons le Prince Impérial.

» Tenter le coup à Londres était difficile, car Camden-House la résidence du Prince, était fortement gardée, et la police anglaise ne badinait pas à propos de ces Napoléons qui ont tant fait pour l'Angleterre. Par bonheur, la guerre du Zululand éclate, et le fils de Sedan imagina d'aller joindre les troupes anglaises. Notre plan fut aussitôt arrêté.

» Nous étions quatre cents proscrits à Londres et il y en avait qui gagnaient jusqu'à 7 fr. par jour. Nous nous bouclâmes le ventre et en quelques heures nous réunîmes plusieurs milliers de francs.

» Car il s'agissait de suivre le Prince et de le frapper ou de le faire tomber dans une embuscade. Tout le monde s'offrait pour l'expédition. Nous choisîmes les plus énergiques d'entre nous, Philippe Berre, Tonnelet, Valouski et un quatrième — je donne les noms indiqués par le *Figaro*, noms de guerre, on le comprend — et ils partirent les poches bourrées de nos banknotes. Toute la proscription, déguisée comme il convient, les accompagna au bateau.

» Nous leur avions donné carte blanche. On sait le reste, par le *Figaro*. Ils surent s'insinuer dans l'intimité du jeune Prince et trouver des alliés parmi les Zoulous. Quand nous apprîmes la fameuse nouvelle, nous leur votâmes une pension sur nos fonds de secours. Hélas! ils n'ont pu en profiter. Tonnelet et Valouski étaient morts. Quel accident conduisit Philippe Berre à finir en Californie; qu'est devenu notre quatrième émissaire? Je l'ignore. Admirons seulement la discrétion de nos émissaires, puisque le soi-disant Philippe Berre n'a révélé la vérité qu'à son lit de mort.

» J'espère que mes camarades d'exil ne m'en voudront pas d'avoir confirmé la révélation du *Figaro*; il faut toujours avoir le courage de ses actes. Et qui sait? M. Grévy, qui a lutté jusqu'au dernier moment contre l'amnistie, ne nous en voudra peut-être plus autant, quoique c'est à lui, en somme, que notre coup a profité Lissagaray. »

M. Albert Duruy a adressé à Lissagaray une lettre de provocation pour s'être vanté d'avoir préparé l'assassinat du prince impérial.

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ATHÉE

Les journaux de Paris publient le compte-rendu de l'affaire Bistor; il suivent pas à pas cet homme, combinant, préparant, exécutant avec l'aide de sa complice, la fille Perrin, le forfait qui s'est traduit pour lui par une condamnation à mort.

Ce que ce misérable a imaginé et accumulé de combinaisons savantes et de raffinements de cruauté, pour arriver à ses fins, qui consistaient, comme on l'a vu, dans l'assassinat de la veuve Stordeur, dépasse tout ce qu'on peut dire.

Chose étrange, et bien faite pour donner à réfléchir, ce Bistor était un lettré; il avait exercé la profession de libraire; on le dit même occupé présentement à faire de son crime l'objet d'un roman-feuilleton!

Bien plus! sa complice elle-même, la fille Perrin, avait de l'instruction ; devant la cour d'assises, au moment de la condamnation de Bistor, elle s'est livrée à une scène d'attendrissement, qui eût fait la fortune d'un mélodrame.

— Mais où voulez-vous en venir? nous dira ici le lecteur.

∴

Où je veux en venir!

Je veux tout simplement en venir à demander au radicalisme s'il se moque du monde lorsqu'il vient nous raconter, par l'organe d'un Paul Bert quelconque, que l'instruction laïque, obligatoire et gratuite débarrassera la surface de la terre de tous les criminels qui y pullulent!...

Eh bien! elle est jolie l'instruction qui donne de pareils résultats!

Et nous n'attendons pas sans une mélancolique curiosité les statistiques qu'on nous apportera dans quelques années d'ici, lorsque l'école athée aura commencé à produire ses fruits.

A Dieu ne plaise pourtant que je songe à mettre le crime de Bistor sur le compte de l'instruction!

A Dieu ne plaise que mon dessein soit de venir plaider ici la cause de l'ignorance.

L'instruction est toujours un bienfait; et il n'y a pas de progrès, il n'y a pas de civilisation possible sans elle.

Mais ce n'est pas l'instruction telle que la comprend le radicalisme qui sera jamais pour l'humanité un motif d'avancement.

Je dis plus ! elle sera pour elle une cause de recul.

∴

Pour que l'instruction puisse produire des fruits dignes d'elle, il faut qu'elle ait l'éducation pour escorte et pour soutien.

Et qu'est-ce que l'éducation, si ce n'est cet ensemble de principes qu'on suce avec le lait de sa mère, et qui se fortifie et prend un corps à l'ombre du foyer et sous la garde de nos vieux principes de morale?

Le parti rouge a-t-il, par hasard, pensé à faire la part de l'éducation dans sa loi sur l'instruction primaire ?

Hélas ! bien au contraire, puisqu'il a banni Dieu de l'école : puisque partout où il se heurte à l'élément religieux, il le traque et le disperse, en vertu de lois existantes qui d'ailleurs n'ont jamais existé.

Quoi d'étonnant dès lors, si les bas instincts de l'âme humaine l'emportent de plus en plus sur tout ce qu'il y a de noble et d'élevé en nous !

Quoi d'étonnant si la criminalité ne fait qu'augmenter et si Bistor et la fille Perrin ont aujourd'hui tant de leurs semblables sur les bancs de nos cours d'assises ?

Le parti rouge a formé le projet d'envoyer les jeunes générations à l'école du savoir et de la vertu civiques ; en réalité, il les envoie à l'école du crime.

Tout cela pour avoir remplacé l'école avec Dieu par l'école sans Dieu !

ROBINSON.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 14 mai 1882.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Hier dans les galeries et couloirs du Sénat, avant la séance, je voyais M. de Freycinet errer comme une âme en peine : il glissait, semblable à ces ombres légères dont parle Virgile dans sa description des enfers et ses yeux avaient l'air de chercher dans le vide un ennemi invisible. De temps en temps, il s'arrêtait pour serrer la main à un des membres de la majorité, dodelinait de la tête, murmurait quelques mots, puis laissait retomber ses bras en signe de mélancolie; et reprenait sa course à travers ce royaume des fantômes parlementaires qu'on nomme le Luxembourg. Je suivais ses évolutions, assez intrigué, lorsque je rencontrai un membre du centre gauche conservateur, M. L., homme d'esprit, écrivain distingué, professeur au Collège de France, etc., je ne puis le désigner plus clairement sans dire son nom.

« Que fait donc là M. de Freycinet, lui dis-je ? Rien aujourd'hui ne réclame sa présence au Sénat. »

« Vous ne devinez pas, me répondit M. L. Eh bien, ce nouveau Jérôme Paturot de la diplomatie est à la recherche, non d'une position sociale, non de la meilleure des République, mais d'une interpellation. Le ministère actuel aime l'interpellation, il en vit, il s'en fait des revenus, de la durée, du prestige : lorsqu'il se sent embarrassé, vite il s'adresse à un compère de la Chambre et concerte avec lui un petit scenario. Vous m'adresserez telle question, vous me lancerez telle pointe, vous formulerez une petite critique moffensive. Moi, je répondrai ceci, cela, je pulvériserai votre argumentation, et si quelque fâcheux de la droite se met de la partie, je lancerai trois ou quatre de ces phrases à double entente, où l'on trouve à boire et à manger, qu'on peut interpréter à son gré et rétracter le lendemain,

« Cela vous semble étrange, continua M. L... mais c'est ainsi. En temps normal, sous un régime parlementaire sérieux, l'interpellation est une arme de guerre contre le cabinet. Aujourd'hui, elle devient une arme de parade, émoussée, détournée de son véritable but ; neuf fois sur dix, au lieu d'être une épée, un javelot, elle est un bouclier, une cuirasse ; au lieu de servir l'opposition, elle sert le Gouvernement, au lieu d'éclaircir les questions, elle les embrouille. Toinette déguisée en médecin dans *le Malade imaginaire*, mettait le cœur à droite et répondait à Orgon étonné. « Nous avons changé tout cela. » Les gens qui gouvernent ont, eux aussi, tout changé, et, grâce à des majorités dociles, les interpellations augmentent leur prestige, leur permettent de commettre de nouvelles sottises.

« Seulement, Freycinet sent bien que la Chambre n'a rien de sérieux aux yeux du public européen, et, l'autre jour, quand M. Villeneuve feignait de le mettre sur la sellette, les ambassadeurs étrangers, dans la tribune diplomatique ne pouvaient, nouveaux augures, le regarder sans sourire. Alors il s'est souvenu qu'il y avait au Sénat une minorité puissante par le talent, sinon par le nombre, que les discussions de la Haute Assemblée avaient de l'ampleur, qu'un discours du duc de Broglie sur l'Egypte aurait du retentissement, et que lui, Freycinet, s'en tirerait toujours, puisque deux cents sénateurs se tiennent prêts à lui tendre la perche et à l'applaudir. Ainsi, il emporterait l'adhésion du Sénat, avec un blanc-seing pour sa future politique orientale, et il aurait l'air de ne rien craindre; puis, le duc de Broglie étant un homme d'Etat, se garderait bien de questions trop indiscrètes, car, si un ministère des affaires étrangères doit satisfaire aux nécessités parlementaires qui l'obligent à parler, il doit satisfaire aussi aux nécessités générales qui l'obligent à se taire, et, quoi qu'en dise Bismark, la diplomatie n'est pas seulement un régime de truffes et de décorations.

« Malheureusement, le duc de Broglie, qui a ici la spécialité des interpellations étrangères, ne semble pas décidé à faire le jeu de Freycinet : je l'ai vu tout à l'heure et il m'a dit qu'il voulait choisir son heure, qu'il n'avait pas pour mission de ménager des succès de vote au président du conseil. Aussi bien, celui-ci, ne voyant rien venir, non plus que sœur Anne, va s'en aller. »

M. L. prophétisait vrai; M. de Freycinet dut quitter la place, et rengainer son compliment.

Voici une jolie définition inédite de Gambetta par M. Alexandre Dumas fils : « C'est disait-il, un homme purement *verbal*, c'est le Gaudissard de la République »

A propos de Dumas, vous savez qu'il a quelque difficulté avec M. Durantin qui collabora avec lui dans *Héloïse Paranquet*. Il paraît que celui-ci avait fourni l'idée première, et que M. Dumas a fait tout le reste : de là cette spirituelle réflexion du célèbre auteur dramatique : « M. Durantin, c'est un jeune avocat qui a de l'esprit, il écrit de jolies pièces à *mes* moments perdus. » Une autre personne ajouta : « C'est la collaboration du castor avec le chapelier. »

Un député qui louche fortement et qui a le privilège d'agacer ses interlocuteurs, demandait hier à M. X. : Eh bien! comment vont les choses? — M. X. ne peut sentir ce raseur et il lui répondit : « De travers, M. comme vous les voyez. »

BIXIOU

NOUVELLES MILITAIRES

M. Ley, lieutenant au 1er de ligne, est nommé capitaine au 43e.

M. Braudner, lieutenant au 24e de ligne, est nommé capitaine au 73e.

M. Destenay, lieutenant au 99e de ligne, est nommé capitaine au 84e.

M. Bérard, lieutenant au 58e de ligne, est nommé capitaine au 8e.

M. Chantelot, lieutenant au 84e de ligne, est nommé capitaine au 3e régiment de tirailleurs algériens.

M. Bélingard, sous-lieutenant aux sapeurs-pompiers de la ville de Paris, est nommé lieutenant au 1er de ligne.

M. Bédo, sous-lieutenant au 8e de ligue, est nommé lieutenant au corps.

M. Lenoir, vétérinaire en 2e au 7e escadron du train des équipages, est nommé vétérinaire en 1er au 14e dragons.

M. Archer, capitaine au 8e de ligne, passe en la même qualité au 52e.

M. Jacotin, vétérinaire en 1er au 14e dragons, passe en la même qualité au 20e d'artillerie.

—

Un concours, pour l'emploi de professeur de dessin, vacant à l'école régimentaire du génie, à Montpellier, sera ouvert à Paris, le 1er juin 1882, dans une des salles du dépôt des fortifications, rue St-Dominique, n° 8.

—

Le général de division Renson d'Allois d'Herculais, président du comité facultatif d'Etat-major, a été désigné pour procéder, en 1882, à l'inspection générale de l'école supérieure de guerre.

Lettres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

Les votes des députés sur le crédit relatif à la publication des œuvres de Fermat (proposition de loi de MM. Laisant, Paul Bert et Hervé Mangon), se sont répartis de la manière suivante :

Ont voté pour : MM. Bernard, Cirier, Charles Desmoutiers, Guillemin, Pierre Legrand, Outters, Screpel, Masure, Trystram.

Se sont abstenus : MM. Bergerot, Brame, Debuchy, Plichon, des Rotours.

S'est abstenu, comme retenu à la commission du budget, M. Louis Legrand.

Tous les députés du Nord, dans le scrutin sur le projet de loi portant : 1° ouverture au ministre de la marine et des colonies d'un crédit de 6,128,215 francs sur le budget extraordinaire de 1882; 2° annulation d'une somme égale sur le budget des dépenses sur ressources extraordinaires de 1881, ont voté pour l'adoption.

Hier matin eut eu lieu à Paris les funérailles de M. de Carnières, qui a été mis tout récemment à la retraite, comme président de chambre à la cour de cassation. M. de Carnières était un magistrat éminent. Un garde des sceaux, M. Abbatucci, avait su apprécier sa haute valeur, et il lui avait confié tout d'abord un des plus importants parquets de première instance, puis il l'avait nommé procureur-général à Douai et enfin il l'avait appelé à Paris au ministère de la justice, comme directeur des affaires criminelles.

« Je vous nomme, M. de Carnières, lui dit M. Abbatucci, directeur des affaires criminelles, parce que vous ne m'avez jamais rien demandé, malgré vos services et votre mérite. »

A cette époque la, les ministres se préoccupaient encore de faire de bons choix et ne donnaient pas au premier venu les hautes fonctions de la magistrature.

Une nombreuse assistance, composée de magistrats, d'hommes politiques, se pressait hier à l'église Saint-Louis-d'Antin, autour du catafalque de M. Carnières. La cour de cassation était représentée par une députation en robe, à la tête de laquelle étaient MM. Mercier, premier président, et Barbier procureur général.

Par ses travaux, par ses services comme magistrat, M. de Carnières méritait ce suprême hommage de ses collègues, de même qu'il avait droit au concours des députés et sénateurs qui ont tenu à honorer jusqu'à la tombe l'homme intègre, l'homme juste et droit qui n'oublia jamais ni les devoirs de sa charge, ni les sympathies qu'il devait au Régime Impérial.

Le bulletin comparatif des recettes du chemin de fer du Nord indique, pour les quatre premiers mois de l'année, une plus-value de 4,500,000 fr. en chiffres ronds sur la recette de la période en 1881.

L'assemblée générale des membres de la Société de consommation a eu lieu hier matin, à la *Brasserie du Globe*. Il s'agissait de nommer cinq administrateurs. Pendant la fermeture du scrutin, la lettre suivante a été déposée sur le bureau :

Messieurs les membres de la société de consommation,

Dimanche dernier, 7 mai, la majorité des voix a décidé que le vote serait nominal et non pas au scrutin de liste.

En présence de ce qui se passe aujourd'hui, notre dignité nous oblige à protester et à retirer notre candidature.

Nous vous prions d'en prendre note et de le consigner dans le procès-verbal de ce jour.

Nous vous présentons, messieurs, nos bien sincères salutations.

SIGNÉ : Désiré HONORÉ, Cyrille CAQUANT, Ed. MARCHAND, Henri SONNEVILLE.

Voici le résultat du scrutin :

MM. Caquant	107
Sonneville	106
Marchand	106
Honoré	108
Un membre du bureau de bienf.	107
Aimé Delattre	103
Léon Duplantier	102
Clément Durant	100
Balenghien Raymond	101
J.-B. Vincre	103

Oui ou non, le sieur Taxil a-t-il été condamné à 60,000 francs de dommages-intérêts, pour avoir diffamé Pie IX dans un de ses livres ?

Oui ou non, la vente de ce livre est-elle interdite ?

Si oui, pourquoi certains libraires continuent-ils à vendre l'ouvrage en question et à l'étaler à leur vitrine au milieu de caricatures plus sottes que dégoûtantes ?

Une dépêche adressée au *Temps*, annonce que le détachement de renfort des 33e et 43e de ligne ont débarqué à Sousse; ils ont été immédiatement dirigés sur leurs bataillons, qui sont sous les ordres du général Philebert.

Hier, à dix heures 1/2, la musique municipale a été reconnaître son nouveau sous-chef, M. Barrez.

Après plusieurs morceaux exécutés par la Grande-Harmonie, M. Delannoy a offert un bouquet à M. Barrez et a prononcé un petit discours qui a été accueilli par un chaleureux vivat.

Hier, la Saint-Mamert a été des plus animée. Après la revue, qui a eu lieu à onze heures 1/2, le corps des pompiers, précédé de la musique municipale, a fait une grande promenade militaire.

Des délégations d'officiers de pompiers de Tourcoing, de Lannoy et de Croix assistaient à la fête, ainsi que M. le capitaine Florin et plusieurs officiers de réserve, MM. Flipo et Lacquement, adjoints.

A trois heures 1/2, on s'est réuni dans la grande salle de la Mairie et le banquet a commencé. Après plusieurs discours, M. Henri Bouche, tambour de la compagnie, a déclamé les vers suivants, faits par un de nos concitoyens, qui n'a pas voulu se faire connaître :

Le vent souffle, il fait froid. La nuit au voile sombre
Ensevelit Roubaix dans le silence et l'ombre.
Le paisible habitant, fatigué du labeur,
Goûte du doux sommeil l'effet réparateur.
Quel est ce vague bruit, cette clameur lointaine
Qui vient nous frapper tous d'une crainte soudaine ?
De notre vieux clocher, tombent des sons d'airain
Et nous reconnaissons le lugubre tocsin !
Au feu! au feu!! au feu!!! Une de nos usines,
Qui faisait notre orgueil, sera bientot en ruines.
Le terrible fléau, comme un voleur de nuit,
S'est abattu sur elle et, sans trêve, poursuit
Son œuvre destructive. Une lueur intense
Produite assurément par un foyer immense
Fait connaître à chacun la grandeur du danger
Qui nous menace tous. Mais, pour nous protéger,
Nous voyons arriver la phalange d'élite,
Qui devant l'ennemi va se jeter bien vite.
Ces soldats-citoyens, plein d'une noble ardeur,
Et qui tant de fois ont fait preuve de valeur.
Sans perdre un seul instant, commencent leur attaque.
De l'effrayant brasier, une fumée opaque
Sort en noirs tourbillons. Le toit en est instant
S'effondre avec fracas. Alors un jet puissant
Sort, nû par la vapeur, d'une bouche de cuivre
Et dans très peu de temps, vingt autres vont le suivre.
A travers la fumee apparait sur un mur
Un courageux pompier s'avançant d'un pied sûr.
D'un pignon lézarde il a gravi la cime;
Un seul faux pas, un seul, et le voila dans l'abime!
Mais non, Dieu le protège et ne permettra pas
Qu'un homme si vaillant soit voué au trépas!
Du poste qu'il occupe, il peut avec la lance
Diriger sûrement les torrents d'eau qu'il lance.
Ainsi de vingt côtes l'on voit ses compagnons,
(Ah! que ne puis-je ici vous citer tous leurs noms)
Rivaliser d'audace au haut de leurs échelles
Ou perchés sur les toits tout couverts d'étincelles.
Calme dans le danger et rempli de sangfroid,
Quel est cet officier qu'ici l'on aperçoit ?
C'est le preux commandant qui, d'une voix vibrante
Dirige les efforts de sa troupe vaillante.
Il doit de ses soldats moderer la valeur,
Car il a charge d'âme ! Hélas, au champ d'honneur
Plus d'un martyr trouva sa glorieuse tombe!
Salut, trois fois salut, au héros qui succombe !
L'ennemi est vaincu ; les efforts généreux
Des soldats-citoyens, ont été fructueux.
Cependant au milieu de ces ruines fumantes
Renaissent çà et là, des flammes menaçantes ;
Suprêmes convulsions du vampire expirant,
Mais qui seront bientôt réduites au néant.
Maintenant du clairon la joyeuse fanfare
Semble dire aux Pompiers : Allons, qu'on se prépare
A rentrer au quartier. Alors tous ces vainqueurs,
Esclaves du devoir, quoique triomphateurs,
S'empressent d'entourer leurs pompes respectives.
Le tambour, le clairon, lancent leurs notes vives
Semblent dire aux échos : Habitants de Roubaix
Le danger est passé, allez, dormez en paix !

X***

Trop de confiance nuit souvent. Il y a quelques jours, Mme A. Vankiel, âgé de 38 ans, couturière, demeurant rue Solférino, en a eu la preuve.

Dans l'après-midi, deux femmes se présentèrent chez elle, et, après avoir demandé de l'ouvrage, se lamentèrent, disant n'avoir pas même de pain à manger. La plus âgée prétendit se nommer Adelaïde Beck, demeurant au Pile, n° 7, et assura que l'autre femme était sa belle-sœur. Mme Vankiel, prise de compassion, délivra 106 mètres de toile (soit 36 chemises). Il est vrai qu'elle attend toujours le retour de nos couturières. Jusqu'ici, elle n'a encore rien vu venir. Mais l'espérance est une grande chose....

Cyrille L..., un gaillard qui ne recule pas devant un coup de poing et qui n'a pas peur, s'attaque principalement aux devantures des estaminets et il cogne jusqu'à ce que *démolition* s'ensuive. Alors il est content et va se coucher. Mais il paraît que cette bataille-là a ses petits inconvénients, car hier le pauvre Cyrille s'est vu dresser procès-verbal au moment même où son poing traversait un volet. Eh bien, L... s'est consolé en faisant la réflexion judicieuse :

Qu'a vaincre sans péril
On triomphe sans gloire.

A Roubaix, comme partout, bon nombre d'ivrognes sont conduits au poste dans la soirée du dimanche. La nuit dernière le violon de notre ville était tellement bourré, qu'un de *ces messieurs* assurait ce matin que c'en était dégoûtant : Pas moyen de dormir !

On nous écrit de Lille, 15 mai :

LES CONFÉRENCES annoncées de la « citoyenne » Léonie Rouzade et du « citoyen » John Labusquière ont eu lieu cette après-midi, à l'Hippodrome de Lille;

Il y avait environ 2,000 personnes. Beaucoup de femmes, tous les collectivistes, des socialistes ouvriers, non seulement de Lille, mais encore de Roubaix, de Tourcoing et d'Armentières, avaient été convoqués, et beaucoup étaient venus.

Le bureau, présidé par le « citoyen » Jonquet, de Lille, a refusé toutes places (réservées d'habitude) à la presse locale. Il n'y avaient sur l'estrade avec le bureau, à des tables, apportées d'un cabaret voisin, que cinq individus prenant des notes.

C'était, disait-on, des sténographes appartenant à un journal socialiste encore en projet, que le parti va fonder.

Le président Jonquet a ouvert la séance à 11 heures et demie.

Le but de cette réunion, a-t-il dit, est de combattre l'exploitation du « prolétaire, » du « salarié, » par les classes dirigeantes.

Il remercie les ouvriers de Roubaix, de Tourcoing, d'Armentières, etc. qui ont répondu à l'appel que leur a fait le comité.

Il y aura une quête pour la fondation d'un nouveau journal socialiste.

La citoyenne Rouzade prend ensuite la parole et elle la garde pendant une heure et demie.

Elle attaque avec violence les législateurs qui, dans les lois qu'ils font, ne songent jamais à émanciper les femmes qui forment cependant la moitié de la société.

Ensuite est venue une longue et violente diatribe contre les exploiteurs patrons. L'ouvrier a un salaire insuffisant. La misère le jette souvent dans l'inconduite.

Enfin, la citoyenne Léonie s'en est prise à la religion chrétienne qu'elle appelle le plus grand des instruments de tyrannie.

Cette partie de la conférence n'a été qu'une suite de blasphèmes proférés avec une violence inouïe.

Les endroits les plus virulents sont les plus applaudis. Quand Dieu est insulté directement, *nominativement*, les bravos deviennent de la frénésie.

La conférencière a terminé par un vif appel à toutes les femmes, à toutes les mères contre les oppresseurs de toute espèce.

Applaudissements sans fin, rappels, comme au théâtre, bravos répétés ont marqué la fin de cette séance.

Une suspension d'une demi-heure est accordée, puis le « citoyen » Labusquière, qui vient d'arriver, fera sa conférence sur « le parti ouvrier.

Nous apprenons que M. Léandre Leduc, conseiller municipal, de Tourcoing, a envoyé sa démission samedi à M. le Maire.

On nous rapporte qu'une pétition tendant à la prompte érection en paroisse du quartier du Chemin des Mottes, sous le vocable de N.-D. de Lourdes, s'est couverte la semaine dernière d'un grand nombre de signatures dans ce quartier.

Les travaux de l'église, qui sera magnifique, s'achèvent.

On croit que N.-D. de Lourdes pourra être livrée au culte, en septembre prochain.

La Cour d'appel de Bruxelles a émis un avis favorable à la demande du gouvernement français, réclamant l'extradition du nommé Neillet, prévenu d'avoir, à Lille, dans la nuit du 21 au 22 mars, volé à l'aide d'escalade et d'effraction, pour 2,300 fr. de bijoux à un joaillier.

On se rappelle que cet individu a été arrêté au moment où il allait entrer chez sa maîtresse.

Dimanche, vers 8 heures du matin, on a trouvé pendu dans sa chambre, le nommé Jérôme Clayes, âgé de 50 ans, célibataire, domicilié rue Sainte-Catherine, à Lille et ouvrier chez M. Baudon. Cet homme avait été blessé le 24 mars dernier en travaillant et il devait reprendre son travail lundi. On ignore les raisons qui ont poussé le malheureux à cette funeste détermination.

M. Paul Martin, directeur de la Société des Concerts Populaires de Lille, vient de recevoir de M. Paul Mantz, directeur général des Beaux-Arts, une lettre l'informant qu'il vient de lui allouer une subvention de trois mille francs pour cette année.

La société protectrice des animaux vient de décerner à M. Flamand, sergent de ville, à Lille, une médaille en bronze et de lui accorder une somme de 20 fr. Cet agent a plusieurs fois protégé des animaux contre des mauvais traitements. Dernièrement il a arrêté un féroce conducteur qui avait abattu son cheval à force de le frapper.

Un grave accident a failli arriver, samedi soir, sur le boulevard de la Liberté, près de la Préfecture de Lille, un jeune homme d'une vingtaine d'années laissa échapper une pièce de bois qu'il portait sur l'épaule et qui tomba sur la jambe d'une dame qui passait. Elle lui fit une blessure assez grave. Cette dame a été ramenée immédiatement à son domicile, rue Notre-Dame.

Un vol, accompli avec une audace incroyable, a été commis hier, vers quatre heures, chez M. Bernard, épicier, rue du Faubourg-de-Roubaix, à Lille.

Un individu s'est introduit dans le magasin et a pris dans le tiroir du comptoir, un sac contenant 185 francs, pendant une courte absence de M. Bernard.

Les soupçons se portent sur des vagabonds de mauvaise mine qu'on a vus dans l'après-midi, dans le faubourg St-Maurice.

FÊTE LILLOISE

La commission chargée de l'organisation de la fête historique, s'est réunie de nouveau hier matin. M. Lequesne, son président, a rendu compte de la démarche faite par le bureau, auprès de M. le Maire de Lille, qui a promis spontanément une subvention de dix mille francs, tout en donnant l'espoir que cette subvention pourrait être augmentée.

Les membres de la commission des fêtes du conseil municipal présents à la réunion, ont promis de prendre, au sein de l'assemblée communale, l'initiative de la demande d'un subside plus important.

La commission a ensuite décidé, que les présidents de toutes les chambres syndicales seraient invités par lettre, à assister à la réunion de mercredi 17 mai. Dans cette réunion, on étudiera un projet consistant à faire représenter dans le cortège les corporations telles qu'elles existaient en 1680.

Puis a eu lieu la nomination de commissaires de quartier chargés de recueillir à domicile les souscriptions particulières.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 13 MAI. — Alphon